



## Règlements sportifs du championnat par équipes semaine

### **PRÉAMBULE**

Ces règlements ont pour objet d'assurer le déroulement loyal de toute compétition dans le respect de l'éthique sportive. Ils doivent être interprétés en ce sens.

### **Chapitre 1 > Présentation**

#### **Article 1 - Le championnat par équipes semaine**

Le championnat par équipes semaines est une compétition complètement indépendante du championnat week-end, comme dit dans son nom il se déroule en semaine et il est organisé / géré par le Comité Loire Haute-Loire de tennis de table. Le règlement reste le même à l'exception de certains points qui seront énumérés dans les articles qui suivent.

### **Chapitre 2 > Organisation du championnat**

#### **Article 2 - Déroulement du championnat**

Comme dit précédemment, ce championnat est complètement indépendant du Championnat par équipes du week-end. Un joueur peut donc participer aux deux championnats. Ce championnat comprendra 3 divisions :

- Une D1 :
- Une D2 :
- Une D3 :

Le nombre d'équipes par poule ainsi que le nombre de poules sera défini en fonction du nombre d'équipes inscrites.

**La participation est GRATUITE. Les engagements des équipes doivent se faire avant le 20 septembre.**



## Chapitre 3 > Règlement général

### **Article 3 - Composition des équipes et organisation d'une rencontre**

#### **Article 3.1 - Composition des équipes**

- **Nombre de joueurs par équipes : Trois.**
- Les clubs envoient les listes des joueurs susceptibles d'intégrer les équipes. Le Comité placera les équipes dans l'une des 3 divisions en fonction de la moyenne des classements des joueurs.
- Classement maximal
  - pour la division D3 : 800 points
  - pour la division D2 : 1000 points
  - pour la division D1 : pas de limite de classement

#### **Article 3.2 - Organisation et déroulement d'une rencontre**

- **Communication inter clubs :** Pour éviter d'éventuels problèmes de communication entre les équipes, clubs.. Il est demandé aux clubs de **fournir** au comité le **nom des capitaines d'équipes, leurs coordonnées (portable et adresse mail)** pour recevoir les adversaires afin que cela soit indiqué sur la feuille de poule.
- **Organisation de la rencontre en amont :**
  - L'équipe évoluant à domicile doit contacter l'équipe reçue le mois précédant la rencontre,
  - Si les deux clubs ne peuvent parvenir à un accord sur la date, la rencontre est déclarée perdue pour les deux clubs,
  - Si la salle n'est pas disponible, la rencontre pourra s'effectuer dans un club voisin.



- **Déroulement d'une rencontre :**

Une rencontre se déroule de la même façon qu'une rencontre de D4, il y a **3 joueurs par équipes, 10 matchs au total** : 4 simples, 1 double puis 5 autres simples.

Lien pour inscrire une équipe :

<https://forms.gle/YBUp8oA3F6xAw4bE9>

### **Article 3.3 - Résultats**

- Saisie des résultats : Feuille de rencontre à saisir sur "Spid Monclub" ou via GIRPE le plus rapidement possible (7 jours maximum après la rencontre)

Si le club n'utilise pas le logiciel GIRPE, la saisie des scores n'est pas obligatoire dans l'espace Mon Club sur Spid.

- Coefficient de la compétition : Coefficient 1



La feuille de rencontre est conservée par les clubs toute la saison car :

- En cas de réclamation, réserve, carton, rapport JA ou équipe incomplète, elle devra être envoyée par courriel à [cd.4243@laura-tt.fr](mailto:cd.4243@laura-tt.fr)
- La feuille de rencontre pourra être réclamée par le comité en cas d'erreur de saisie.
- L'ensemble des feuilles de rencontres pourra être réclamé par le Comité afin de procéder à un éventuel départage en fin de phase.
- Une feuille de rencontre réclamée par le responsable de la compétition doit lui être envoyée dans les 4 jours suivants la demande sous peine d'une amende, soit par courrier soit par courriel à [cd.4243@laura-tt.fr](mailto:cd.4243@laura-tt.fr)



*Fédération Française de Tennis de table*  
*Comité départemental Loire Haute-Loire*

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

  
Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT

**Date des journées :**

- 1ère journée : en **octobre**
- 2ème journée : en **novembre**
- 3ème journée : en **janvier**
- 4ème journée : en **février**
- 5ème journée : en **mars**
- 6ème journée : en **avril**
- 7ème journée : en **mai**